

Informations de base	
<p><b>2013/2805(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques relatives aux obligations de notification et de publication des positions courtes nettes, au détail des informations à fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers au sujet de ces positions et à la méthode de calcul du volume d'échanges à appliquer pour déterminer les actions exemptées</p> <p>Complétant <a href="#">2010/0251(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/06/2012	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2012)04362</a>	
29/06/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
05/07/2012	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		